

Le Commonwealth est également un mécanisme privilégié de consultations officielles, franches et intimes de haut niveau, qui permet d'éviter la rhétorique ou la polémique observées au sein de certaines autres instances internationales. Mais, fait plus important, il n'est pas obligatoirement dominé par des attitudes ou des stratégies de bloc — souvent sources d'une rigidité qui nuit à la solution internationale des problèmes.

Il peut également faciliter une meilleure compréhension mutuelle des perceptions et une atténuation des positions extrêmes, suscitant ainsi des approches plus équilibrées et pragmatiques de la solution des problèmes.

On retrouve d'ailleurs une description fort pertinente de sa fonction dans le rapport du Secrétaire général pour 1979: "Le Commonwealth ne peut négocier pour le monde, mais il peut aider le monde à négocier."

Le Canada et le
développement

En temps que nation développée, le Canada est tout particulièrement intéressé, de par son cheminement historique, à faire progresser le dialogue Nord-Sud. Lors de l'allocution que je prononçais récemment à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur ce sujet, j'ai émis les réflexions suivantes:

"A maints égards, notre histoire et notre culture — et notre jeunesse relative — nous ont sensibilisés à bon nombre de réalités propres au Nord et au Sud. La nature nous a comblés de ressources qui nous ont permis de devenir l'une des nations les plus industrialisées du monde. Mais nous demeurons un important exportateur de matières premières et un importateur de capitaux et de technologie et, à ce titre, nous partageons bon nombre de préoccupations des pays en développement quant au fonctionnement du système international dans ces secteurs. Les Canadiens savent que notre émergence relativement récente du statut colonial aurait fort bien pu être un processus long et coûteux si notre pays n'avait pas disposé des ressources à même lesquelles bâtir une société stable où puissent évoluer des êtres libres et indépendants. Aujourd'hui, nous estimons que nous nous devons d'offrir les mêmes occasions à ces États moins favorisés par la nature ou par l'Histoire, de sorte qu'ils puissent avoir accès aux ressources nécessaires à une croissance et un progrès social ordonnés."

Notre politique a bien évolué depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans la période de l'après-guerre, le Canada réservait presque exclusivement son aide bilatérale au développement des pays du Commonwealth, c'est-à-dire aux pays du Plan de Colombo et plus tard aux nouveaux pays africains et antillais membres du Commonwealth. En 1961, nous avons mis sur pied un programme d'aide à l'Afrique francophone. C'est alors que le Canada a conclu ses premiers accords d'aide bilatérale au développement de pays non membres du Commonwealth. Pendant près de 20 ans, ce programme n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui un niveau où notre aide aux pays d'Afrique francophone se compare sensiblement à celle que nous octroyons à l'Afrique du Commonwealth. En 1979, son niveau était de quelque \$140 millions. Par la suite, nous avons étendu nos efforts à de nombreux pays latino-américains et à d'autres nations — comme l'Indonésie et l'Égypte — qui n'appartiennent ni au Commonwealth ni à la Francophonie.
